

L'AGRICULTURE

LES PERTES DES AGRICULTEURS DE LA SASKATCHEWAN

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre de l'Agriculture a trait à la situation qui se détériore rapidement dans l'ouest du Canada. En raison de la sécheresse de l'été dernier et des pluies durant les récoltes cet automne, le revenu net des exploitations agricoles en Saskatchewan est de beaucoup inférieur à \$5,000. Tous les soirs on voit à la télévision la vente aux enchères d'exploitations agricoles et de jeunes agriculteurs qui se font expulser de chez eux par la GRC.

Le 10 septembre, le ministre a déclaré qu'il aurait un rapport dans moins de deux semaines. A-t-il quelque lueur d'espoir à offrir aux jeunes agriculteurs qui perdent leur ferme? Pourrait-il dire si une décision a été prise relativement à un versement à l'acre pour ces agriculteurs de l'ouest du Canada?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je me demande si le député est venu à la Chambre ces derniers jours. Je me souviens qu'un député néo-démocrate m'a posé la même question. Je lui ai répondu, sauf erreur au début de la semaine, que le comité dirigé par mon collègue le député d'Assiniboia avait formulé ses recommandations concernant l'étape II, notamment celle d'indemniser les agriculteurs de leurs pertes. J'ai ajouté que le cabinet en serait saisi vraisemblablement mardi prochain.

ON DEMANDE DE L'AIDE POUR LES AGRICULTEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Il y a déjà cinq semaines que le ministre nous a dit que ce rapport lui serait présenté, monsieur le Président. Est-il prêt à prendre la parole aujourd'hui et à promettre de verser aux agriculteurs jusqu'à \$50 l'acre ensemencée, comme l'ont recommandé le chef de l'opposition, les syndicats du blé et de nombreux organismes agricoles sérieux de l'ouest du Canada? Peut-il redonner espoir aux jeunes agriculteurs qui, cet automne, risquent de perdre leur terre?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'aurais cru que le député comprendrait mieux les problèmes du secteur agricole. Si nous avons attendu, c'est notamment sur la recommandation du comité lui-même qui constatait que les conditions atmosphériques se dégradaient de nouveau. Toute décision prise préalablement aurait été inexacte, insuffisante et prématurée.

* * *

L'ÉNERGIE

L'ENCOURAGEMENT DU SECTEUR PÉTROLIER

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En juin dernier, il a fait savoir à l'Independent Petroleum Association of Canada, au sujet du remplacement du programme d'encouragement du secteur pétrolier, que le gouvernement cherchait à s'orienter vers un système de marché libre comportant un minimum de stimulants fiscaux. Pourquoi le

Questions orales

ministre et le gouvernement actuel préconisent-ils d'accorder seulement un minimum de stimulants? Pourquoi ont-ils annulé les subventions dans le cadre du programme d'encouragement du secteur pétrolier, refusé de proposer autre chose à la place et menacé des milliers d'emplois en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et dans la mer de Beaufort?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, voilà encore un exemple de beau discours ampoulé. Personne n'a dit que nous refusons de remplacer le programme d'encouragement du secteur pétrolier. La ministre elle-même a déclaré dernièrement que cette question est actuellement à l'étude entre elle et moi, et nous espérons en arriver à une décision très bientôt. J'ajoute, pour répondre à la première partie de cette question au style emphatique, que la proposition que nous formulerons sera compétitive à l'échelle mondiale.

ON DEMANDE UN NOUVEAU PROGRAMME

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, j'ai repris les propres paroles du ministre dans ma question. S'il a changé d'avis, va-t-il intervenir et confirmer qu'il va mettre en vigueur un programme intéressant pour remplacer les subventions d'encouragement du secteur pétrolier, et qu'il l'annoncera avant le 1^{er} novembre, comme l'ont demandé le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et l'IPAC? Ou cette affaire va-t-elle traîner indéfiniment et se révéler n'être qu'une promesse électorale de plus que les conservateurs n'auront pas tenue?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pourrais parler pendant une heure ou deux des promesses électorales que nous avons tenues.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Voilà un autre exemple de l'égarement du député.

Comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, nous allons remplacer ce programme par des initiatives qui seront concurrentielles par rapport aux autres pays du monde. Si le député voulait être patient, il pourrait être assez content des résultats.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES TAUX D'INTÉRÊT—L'ÉCART ENTRE LE TAUX D'INTÉRÊT DES SOCIÉTÉS DE CARTES DE CRÉDIT ET CELUI DES BANQUES

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le taux bancaire a baissé de façon encourageante depuis le début de septembre, mais l'écart entre ce taux et celui que les banques exigent s'est élargi. Les taux d'intérêt de la plupart des sociétés de cartes de crédit, avec qui les banques font affaire, n'ont pas tellement changé depuis deux ans. Quel moyen de persuasion le ministre songera-t-il à employer pour inciter ces établissements à réduire l'écart entre le taux auquel ils prêtent et celui qu'ils paient eux-mêmes?